

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 mars 2024

PROTÉGER LES FRANÇAIS DES RISQUES CLIMATIQUES ET FINANCIERS ASSOCIÉS
AUX INVESTISSEMENTS DANS LES ÉNERGIES FOSSILES - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 10

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE PREMIER

Supprimer l'alinéa 10.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence.